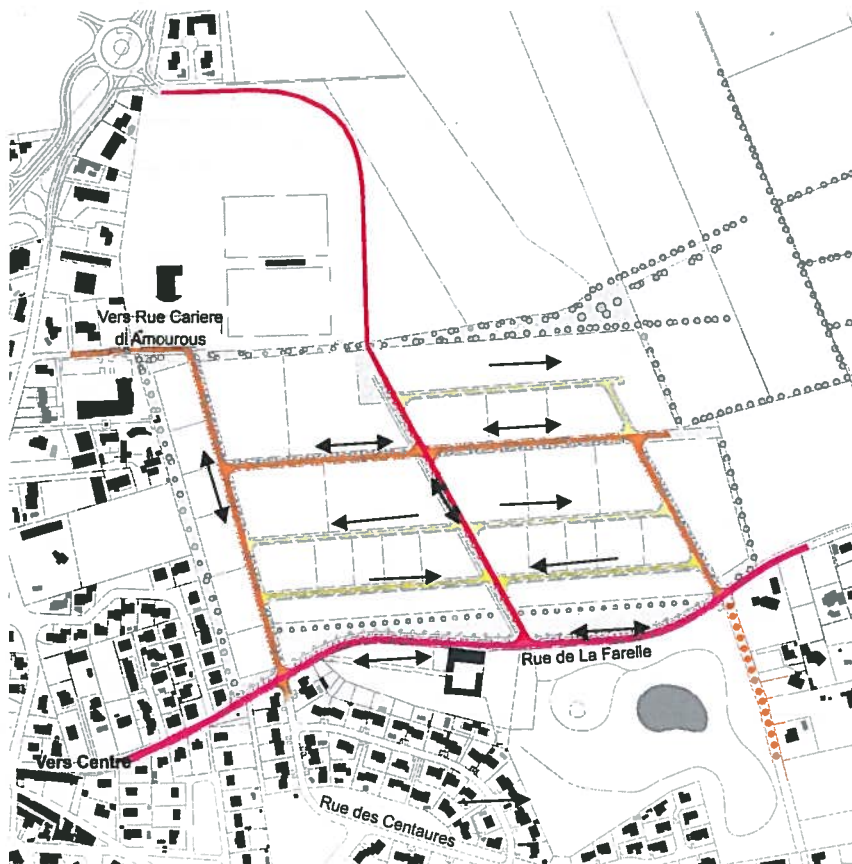


UN LIEU D'ECHANGE ET DE CONVIVIALITE



LEGENDE

- █ Voirie Type 1 - Emprise = 16.00 m
- █ Voirie Type 2 - Emprise = 11.50 m
- █ Voirie Type 3 - Emprise = 9.50 m
- █ Voirie Type 4 - Emprise = 7.80m



Une réflexion d'ensemble a été apportée sur la hiérarchie des voies afin de constituer un tissu viaire efficace et sécurisé.

La rue de la Farelle est aménagée sur sa rive Nord, un large trottoir avec une piste partagée piétons-cyclistes.

Le mail central est généreusement proportionné pour permettre une bande plantée de 4,00 m de large.

Au niveau de la commune, il se poursuit au-delà des limites de la ZAC et relie le giratoire Nord à l'avenue de la Farelle et aux quartiers Sud-Est.

Au niveau de l'emprise de la ZAC, il relie les équipements, le parc, le futur groupe scolaire, le stade.

Colonne vertébrale du projet, il dessert les voies secondaires du nouveau quartier des Amoureux.

Une couronne végétale dense est mise en œuvre sur les limites en périphérie et participe au maillage des chemins doux.

Les accès des parcelles sont implantés sur les voies secondaires.

Les prescriptions sont établies pour donner un caractère spécifique et une harmonie d'ensemble à ce nouveau quartier, une déclinaison d'éléments communs constituant son identité et sa cohérence.

L'architecture des bâtiments recherchera une simplicité des volumes, de l'expression des façades, la sobriété des matériaux et la qualité des prolongements extérieurs des logements.

La ZAC propose un urbanisme aéré.